

# Résumé d'évaluation

*Projet d'amélioration de l'accès à l'eau  
pour les populations des quartiers périphériques de Kinshasa  
et de trois communes du Bas-Congo (PILAEP1)*

Pays : **République démocratique du Congo (RDC)**

Secteur : **Eau et assainissement**

Évaluateurs: **HYDROCONSEIL**  
Date de l'évaluation : **novembre 2016**

## Données clés de l'appui AFD

**Numéro de projet** : CCD 3006

**Montant** : subvention de 8 M€

**Taux de décaissement** : 100 %

**Signature de la convention  
de financement** : juillet 2008

**Date d'achèvement** : juin 2015

**Durée** : 6 ans et 11 mois



## Contexte

Dans un contexte de **dégradation générale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement depuis 1990**, l'alimentation en eau potable des quartiers périphériques de la ville de Kinshasa et de certaines agglomérations du Bas-Congo est **entravée par l'extension rapide et anarchique de l'urbanisation**.

Cette situation est accentuée par le **dysfonctionnement structurel de l'entreprise publique en charge du secteur (la REGIDESO)**, la **croissance démographique perturbée par les migrations liées aux conflits et les besoins croissants en eau**.

## Intervenants et mode opératoire

La **maîtrise d'ouvrage** était assurée par le gouvernement congolais. Elle a été déléguée à la **Coopération technique Belge (CTB)**.

La **maîtrise d'œuvre** a été assurée par l'**Action pour le développement des infrastructures en milieu rural (ADIR)**.

## Objectifs

L'objectif spécifique du projet est d'assurer un **accès durable à l'eau potable et à l'assainissement à 410 000 bénéficiaires dans le Bas-Congo et dans les quartiers périphériques de Kinshasa est et sud**.

## Réalisations attendues

- 19 réseaux d'eau potable
- 19 Associations des usagers de réseau d'eau potable (ASUREP) mis en place
- 410 000 personnes desservies

## Appréciation de la performance

### Pertinence

Le projet d'amélioration de l'accès à l'eau PILAEP1 répond aux enjeux d'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Kinshasa de façon tout à fait **pertinente**. Les **choix techniques** de forages alimentant des « mini-réseaux » sont pertinents. Le paiement de l'eau aux bornes-fontaines est **adapté aux capacités financières des populations**.

En revanche, la **cohérence** des sites du Bas-Congo avec ceux de Kinshasa **pose question**. Par ailleurs, les actions menées au Bas-Congo en termes d'eau et d'assainissement ne sont **pas optimales**.

### Efficacité

14 réseaux d'eau potable et 14 Associations des usagers de réseau d'eau potable (ASUREP) ont été mis en place, soit **une atteinte de 74 % des résultats**, avec une population desservie de 285 061 personnes sur les 360 000 pris comme objectif initial, soit **79 % des objectifs**. Sur l'ensemble des forages, il y a un **taux de performance global équivalent à 67 %**, mais **spécifique pour le Bas-Congo de 0 %**. Des **problèmes de mise en œuvre**, notamment dans le Bas-Congo (forages négatifs), et des **problèmes d'accès** dans certains quartiers périphériques de Kinshasa ont entraîné des **surcoûts** nécessitant la révision des objectifs initiaux.

### Efficience

En tenant compte des **coûts de réalisations** des 14 réseaux et d'une population desservie de 285 061 personnes, nous obtenons un per capita de 33 USD par personne, valeur **inférieure à la moyenne africaine** et à celle de la REGIDESO (~ 100 USD). Un forage du projet PILAEP1 a coûté en moyenne 32 000 USD sur Kinshasa pour une profondeur moyenne de 110 m. Concernant les canalisations sur Kinshasa nous avons autour de 45 000 USD par réseau pour une distance moyenne de 5 km par réseau. **L'ensemble de ces coûts est très correct au regard des réalisations**.

Seul bémol, les ouvrages d'assainissement de Mbanza Mboma ne sont pas opérationnels.

### Impact

Le temps passé à la corvée de l'eau est reconverti en **taux de scolarisation** pour les enfants ou en **activités génératrices de revenus**, notamment pour les femmes. Avec les bénéfices de la vente de l'eau, certaines ASUREP ont décidé d'investir dans la construction de **bornes-fontaines supplémentaires** et dans des **projets d'assainissement**.

### Viabilité/durabilité

Le projet a mis en place de nombreuses actions destinées à favoriser sa durabilité, notamment à travers les actions de **renforcement de capacités** des ASUREP. L'aspect très positif d'une **gestion communautaire** (en termes d'appropriation) constitue également le point faible du projet. Les personnels ont en effet **des capacités faibles en termes de gestion financière et technique**. Au moment de l'évaluation, ce sont 50 % des ASUREP qui ne sont pas viables pour des questions techniques ou de concurrence de la REGIDESO.

### Valeur ajoutée de l'appui AFD

La valeur ajoutée de l'AFD s'identifie autour de trois points principaux :

1. **accompagnement** de la mise à l'échelle du concept ASUREP à Kinshasa,
2. **appui à la communication** et à l'**institutionnalisation** du concept, et
3. **appui à la gestion** des ASUREP et à leurs **formations**.

Il faut également souligner la **flexibilité de l'AFD** pour s'adapter à un contexte particulier, notamment en dérogeant à ses procédures (maîtrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre sélectionnée en gré à gré ; prolongation du projet au-delà de la période initialement prévue).

## Conclusions

### et enseignements

Le point fort du projet est son **approche communautaire** avec la mise en place d'association d'usagers. C'est également son point faible. Les **capacités** des personnels en charge de la gestion technique et financière ne sont **pas suffisantes**. Il y a lieu de s'assurer de la bonne compréhension du rôle et des responsabilités des personnels et de **renforcer leurs capacités**.

Sur les parties techniques, il s'agit d'identifier des entreprises en charge d'assurer la **maintenance des ouvrages**, tout en assurant un rôle de **renforcement des capacités** lors de la pratique de **maintenance**.

Sur la partie gestion, de même, introduire un acteur privé en charge de la **mise en place d'outils de gestion, d'audits et de formation** à l'utilisation des **outils**.

Il est également nécessaire de **renforcer l'autonomie des ASUREP** et de la Fédération des ASUREP (FEDASU).

Enfin, il est important d'entamer une véritable démarche concernant la **sécurisation de la qualité de l'eau**.